

Parlons Démocratie

CHARTE DES VALEURS

Nos principes fondateurs

Notre association est structurée autour de deux principes directeurs :

- Promouvoir la connaissance des institutions démocratiques et de leur fonctionnement auprès de tous les publics, notamment auprès de ceux qui ne sont peu ou pas sensibilisés à cette question ;
- Promouvoir la délibération démocratique sous toutes ses formes, notamment par l'organisation de débats et de simulations.

Pour ce faire, l'association réalise notamment des activités pédagogiques à destination de ses différents publics.

Nos valeurs

Parlons Démocratie s'engage à promouvoir et défendre les valeurs suivantes :

1 – La citoyenneté : l'association promeut à travers son action la citoyenneté et l'engagement citoyen dans la vie de la cité.

2 – La démocratie : l'association se situe dans une perspective de mise en valeur et de défense de la démocratie sous toutes ses formes. Elle se conforme, dans son fonctionnement interne, aux principes démocratiques.

3 – L'accès à la connaissance : l'association souhaite démocratiser les connaissances portant sur le fonctionnement des institutions politiques et de la démocratie auprès de ses publics, dans une optique de diffusion des savoirs.

4. La neutralité : l'association et ses intervenants observent une stricte neutralité religieuse, philosophique et politique, tant dans son fonctionnement que dans ses interventions. L'association n'adhère à aucune formation politique et promeut l'expression respectueuse de tous points de vue. Elle n'accepte aucun don provenant d'un parti ou d'une formation politique.

5. – L'indépendance : les membres de la l'association ne représentent pas les institutions publiques au sein desquelles ils travaillent ou ont travaillé. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer à la communication institutionnelle de ces dernières.

6 – La solidarité : l'association développe des notions de partage, d'échange et d'entraide entre ses membres et avec ses interlocuteurs.

7 – La tolérance : l’association s’engage fermement à soutenir et à défendre les valeurs de tolérance, de non-discrimination et de respect vis-à-vis d’autrui, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les différents publics ou interlocuteurs extérieurs.

8 – La transparence : en cohérence avec les valeurs de citoyenneté et de démocratie, l’association s’engage à tendre vers l’exemplarité en termes de transparence s’agissant de son fonctionnement interne et notamment de ses ressources financières.

D’une manière générale, l’association inscrit son action dans le cadre des valeurs républicaines.

Engagements

Les signataires de cette charte s’engagent collectivement et individuellement à :

- Respecter les principes fondateurs et les valeurs inhérentes à Parlons Démocratie, énoncées dans cette charte ;
- Représenter de manière exemplaire l’association dans le cadre de ses activités, et vis-à-vis de ses interlocuteurs ;
- Représenter l’association et prendre part à ses activités de manière bénévole, sans aucune rémunération ou autre avantage en contrepartie.